

Gottfried Haas : "Le Marché marocain attire les investisseurs allemands"

L'Allemagne est pionnière dans les dossiers de l'environnement mais tient toujours à partager ses expériences pour la sauvegarde de l'environnement à l'échelle globale.



De gauche à droite: S.E. Haas, Marco Wiedemann et Brigitte Heuel-Rolf.

C'est l'idée défendue sans relâche par l'Ambassadeur allemand au Maroc Dr. Gottfried Haas. A une question de Libé sur les raisons qui expliquent les projets menés au Maroc par son pays, sa réponse fut que le travail s'effectue sans grand tapage.

N'empêche, dit-il, que l'implication allemande en matière de gestion de la question environnementale est des plus réelles.

"Nous avons réalisé plusieurs études, octroyé un financement considérable comme nous assurons le transfert de l'expérience et de la technologie allemandes au Royaume".

Et de citer à titre d'exemple, l'organisation d'EnviroMaroc, des projets à Tanger, à Mohammedia et dans d'autres régions du pays.

Il ne faut pas oublier, a-t-il souligné, que l'approche de son pays a trouvé un terrain fertile au Maroc où les aspects environnementaux, notamment la gestion durable des

ressources en eau, la protection de l'environnement et des ressources naturelles et la promotion des énergies renouvelables ont été fixés comme priorités communes de la coopération maroco-allemande.

Ces priorités représentent, d'après Gottfried Haas, pas moins de 60% des financements en cours dans le cadre de cette coopération. "Nos deux pays collaborent avec beaucoup de succès dans des programmes d'assainissement, de gestion de déchets, de dépollution industrielle, de valorisation des énergies renouvelables, de protection de la nature et de lutte contre la désertification", a précisé le diplomate allemand.

A propos de la quatrième édition du Salon de l'environnement,

le même responsable a estimé que "l'édition d'EnviroMaroc se déroule dans un environnement économique et politique particulièrement favorable.

Le Maroc a réalisé plusieurs avancées positives, tant au niveau des conditions des cadres juridiques qu'au niveau de leur application. Ceci ressort en particulier dans le domaine de la gestion des déchets.

La loi 28-00 sur la gestion des déchets et leur élimination a créé les conditions requises afin que l'environnement et le secteur économique puissent désormais converger vers le même objectif".

De plus, les entreprises allemandes sont en train de tirer profit des nouvelles opportunités et de

moderniser, dans le domaine des déchets et en collaboration avec leurs partenaires marocains, les décharges, de réduire les quantités de déchets et d'écartier les risques pour la population marocaine et son environnement.

La coopération allemande au développement conseille le gouvernement et les entreprises marocaines dans l'application des nouveaux objectifs.

Par ailleurs, il a souligné qu'une étude actuelle a mis en exergue l'importance que revêt en Allemagne le secteur économique de l'environnement pour l'emploi. En 2006, ce secteur offrait du travail à près de 235.000 personnes. Avec 82.000 postes d'emploi, l'énergie éolienne joue un rôle précurseur.

Projets de coopération financière

☐ Energies renouvelables

Electrification rurale de base à travers des installations photovoltaïques (Electrification rurale solaire II - PERG - programme photovoltaïque)

1a. Phase I: 5,1 millions d'€ - don

1b. Phase II : 10 millions d'€ - prêt (à taux d'intérêt bonifié)

Centrale hydro-électrique de Tanafuit - El Borj 11 millions d'€ - prêt composite

Parc éolien de Tanger I 4,35 millions d'€ - prêt

Parc éolien d'Essaouira 50 millions d'€ - prêt composite

Télégestion et réhabilitation de centrales

hydro-électriques 26 millions d'€ - prêt (à taux d'intérêt bonifié)

Parc éolien de Tanger II 50 millions d'€ - prêt composite

Centrale hydro-électrique de Tilougguit 50 millions d'€ - prêt composite

☐ Fonds de dépollution industrielle (FODEP) et centre national d'élimination des déchets spéciaux (CNEDS) (prévu)

Fonds de dépollution industrielle I (FODEP I)

a) Investissements portant sur des biens

8,4 millions d'€ - prêt

b) Investissements portant sur les ressources humaines

0,8 million d'€ - don

Fonds de dépollution industrielle II (FODEP II)

a) Investissements portant sur des biens

9,7 millions d'€ - prêt

b) Investissements portant sur les ressources humaines

1 million d'€ - don

Fonds de dépollution industrielle III (FODEP III)

a) Investissements portant sur des biens

5,1 millions d'€ - BMZ - prêt

Mise en place d'un centre national d'élimination des déchets spéciaux (CNEDS) (prévu)

a) Investissements portant sur des biens (prévu)

10 millions d'€ - prêt composite.